Ecrit par Echo du Mardi le 10 août 2023

Enedis renouvelle son soutien au festival Insane



L'Insane débute ce jeudi 10 août et aura lieu pendant quatre jours à Apt. Comme l'année dernière, Enedis a décidé d'accompagner le festival de musique dans la réduction de son impact environnemental.

Du 10 au 13 août, la ville d'Apt va vibrer au rythme de l'Insane, qui va accueillir près de 60 000 festivaliers. Enedis affirme son engagement à soutenir les initiatives locales axées sur la durabilité, comme le festival, qui se veut de plus en plus respectueux de l'environnement. Le gestionnaire du réseau de distribution d'électricité a donc pour mission d'accompagner l'événement afin que ce dernier réduise son empreinte carbone.

Pour ce faire, les techniciens d'Enedis ont réalisé trois branchements provisoires nécessaires aux installations techniques du festival en raccordant 50% de la puissance nécessaire au réseau public d'électricité. Cela permet de diminuer considérablement l'utilisation de groupes électrogènes, des émissions de CO2, du bruit, offrant ainsi une expérience encore plus agréable pour les festivaliers. En France, un événement branché au réseau permet de réduire de 90% les émissions de CO2 liées aux besoins en énergie électrique, comparé à un événement fonctionnant sur des groupes électrogènes diesel

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 10 août 2023

d’une puissance inférieur ou égale à 1000 Kw. Un festival français d’une durée de quatre jours consomme en moyenne 300 000 litres de gasoil en 2022, ce qui représente 950 tonnes équivalent CO2, soit plus de 4 millions de kilomètres en voiture thermique.

Lire également : ‘Apt : l’Insane, bien plus qu’un festival de musique’

V.A.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !